



Association Saint Authaire

Un peu d'histoire

Vous avez sans doute remarqué, dans le mur sud de l'église le long de la rue, et face au Café de la Marne, quelque chose qui ressemble à une porte mais qui s'ouvre dans le vide...?

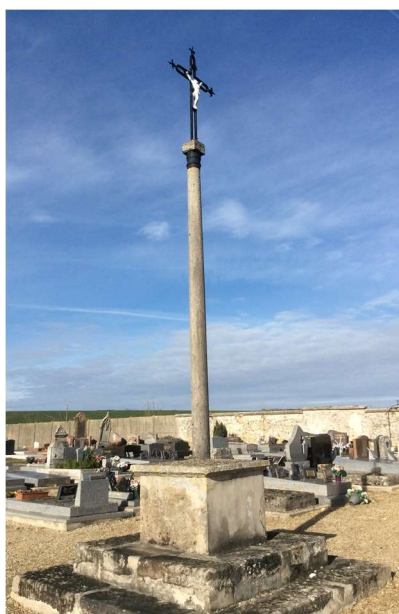
Cette porte a été mise à jour, en 1993, lors des travaux de ravalement. On l'appelle « *la porte des morts* ».

En effet, à l'époque où le cimetière entourait l'église, le cercueil entraînait dans l'église par l'entrée principale. Il sortait par cette porte située dans la nef, accès direct dans le cimetière.

Il y avait donc un haut remblai côté rue, supportant le cimetière, le long de l'église et surplombant une rue très étroite, à l'époque fréquentée par des charrettes et carrioles à cheval. Dès les années 1843 ce cimetière n'a plus été utilisé pour les inhumations.

En 1853, ce cimetière a été supprimé et le remblai arasé pour retrouver le niveau de la rue et élargir celle-ci.

Il y avait à peu près l'emplacement de l'actuel Monument aux Morts, une grande croix installée maintenant dans le cimetière actuel et dépassant largement en hauteur les murs d'enceinte.



La présidente, Y.Ampen

« Considérant que depuis dix ans, aucune inhumation n'ayant eu lieu dans l'ancien cimetière qui entoure l'église d'Ussy, que le terrain de ce cimetière est plus élevé que les rues qui l'entourent, que cette élévation de terrain gêne la circulation dans les rues, toutes très étroites [Le conseil municipal d'Ussy] demande à être autorisé à faire enlever au profit de la commune, toutes ces terres jusqu'à complet nivellement du sol du cimetière avec les rues qui l'entourent, sans nuire toutefois à la solidité des fondations de l'église et en ne contribuant qu'à son assainissement »

- extrait des délibérations du Conseil municipal de la Commune d'Ussy le 15 Mars 1853, délibérations envoyées à la Sous-Préfecture de Meaux pour approbation – archives départementales – cote 4 OP 478/1- recherche ASU- Paule Savane-